

Offre d'emploi Employé d'accueil à mi-temps (m/f/x)

Le Médiateur fédéral recherche un employé d'accueil francophone à mi-temps (m/f/x).

Qui est le Médiateur fédéral ?

Le Médiateur fédéral est une institution publique indépendante qui examine les plaintes des citoyens à l'encontre des administrations fédérales. Il résout des problèmes individuels, mène des enquêtes impartiales sur les administrations et veille au respect des droits des citoyens. Ses recommandations améliorent le fonctionnement des administrations et les lois. Il enquête également sur les abus et les fraudes au sein des administrations fédérales et veille à l'intégrité des fonctionnaires.

Plus d'infos sur www.mediateurfederal.be

Fonction

Vous fonctionnez au sein de l'équipe d'accueil placée sous la coordination journalière d'un auditeur-coordonateur et sous l'autorité des médiateurs fédéraux. Vous êtes ce qu'on appelle, au Médiateur fédéral, un frontofficer. Vous assurez l'accueil des citoyens qui introduisent une plainte ou une demande d'information, que ce soit au téléphone ou lorsqu'ils se présentent en nos bureaux. Vous orientez ceux que le Médiateur fédéral ne peut pas aider ou les informez des moyens pour introduire une plainte. Vous enregistrez les demandes d'information et les plaintes dans le système informatique. Ponctuellement, vous transmettez, pour examen, les dossiers vers vos collègues des autres équipes et traitez vous-même les dossiers pour lesquels le Médiateur fédéral n'est pas compétent.

Diplôme exigé au 30 avril 2020 (date limite d'inscription)

Vous disposez :

- d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.
Une expérience professionnelle en accueil, secrétariat ou dans le secteur social est appréciée

Compétences souhaitées

- Vous vous exprimez parfaitement en français et avez une très bonne connaissance du néerlandais qui vous permet de fonctionner activement dans un environnement bilingue, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Une connaissance orale de l'anglais et/ou de l'allemand est un atout
- Vous travaillez aussi bien de manière autonome qu'en équipe
- Vous avez une bonne maîtrise du package MS Office (Word, Excel, Outlook, PowerPoint, Skype for business)
- Vous êtes capable de rechercher des informations (sur internet) en rapport avec les demandes des plaignants
- Vous êtes empathique, accessible et orienté citoyen et adhères aux valeurs de neutralité, impartialité, culture de service, expertise et légitimité

le Médiateur fédéral

Offre

Vous rejoignez une équipe de 50 collègues enthousiastes qui, chaque jour, s'investissent pour obtenir des solutions aux problèmes des citoyens et veillent au respect de leurs droits. Vous travaillez dans les bureaux du Parlement fédéral situés au centre de Bruxelles, à proximité de la gare de Bruxelles-Central et des stations de métro Parc, Arts-Loi et Madou.

- Un salaire déterminé sur la base du diplôme, qui évolue de 1.426,47 EUR à 2.413,27 EUR (salaire mensuel brut à mi-temps, à l'indice actuel, allocations réglementaires non comprises)
- Un contrat à durée déterminée à mi-temps (19h/semaine), avec possibilité de renouvellement
- Un job au sein d'une institution dynamique
- Une entrée en fonction immédiate
- Une assurance hospitalisation gratuite
- Une indemnité de déplacement ou un abonnement gratuit pour les déplacements domicile-lieu de travail en transport public
- Une allocation de scolarité
- Des tickets repas pour le restaurant parlementaire

Postuler

Les candidatures doivent nous parvenir au plus tard le 30 avril 2020.

Adressez-nous votre lettre de motivation, votre CV détaillé et une copie de votre diplôme :

- par mail à recrutements@mediateurfederal.be
- ou par courrier : Médiateur fédéral, rue de Louvain 48, bte 6 à 1000 Bruxelles.

Seules les candidatures complètes seront prises en considération.

Contacts

- Yolande Marcelis, gestion RH, 02 289 27 38 - yolande.marcelis@mediateurfederal.be
- Laurent Finet, administrateur, 02 289 27 08 - laurent.finet@mediateurfederal.be

Plus d'informations sur la fonction auprès de :

- Donald Cardon, auditeur-coordonateur, 02 289 27 49 - donald.cardon@mediateurfederal.be

Procédure de sélection

1. Screening des conditions de participation

Vous serez admis à la procédure de sélection uniquement si vous possédez le diplôme requis et l'expérience professionnelle utile requise. L'expérience professionnelle sera examinée uniquement sur la base du CV reçu à la date limite d'inscription. Par conséquent, veuillez à décrire aussi complètement que possible votre expérience, par fonction exercée, en indiquant les dates de début et de fin ainsi que vos tâches et responsabilités.

Le nombre de candidats invités à l'interview sera déterminé en fonction du caractère qualitatif des candidatures introduites.

2. Interview

Au cours de l'interview, vos compétences techniques et comportementales seront évaluées, de même que votre motivation, vos intérêts et vos affinités pour la fonction.
